

Quelques indices permettant de distinguer les difficultés liées à l'intégration linguistique, scolaire et sociale des difficultés d'autres types

Difficultés pouvant être liées à l'intégration linguistique, scolaire et sociale	Autres difficultés
<p>La difficulté est temporaire. Ex. : L'élève écrit difficilement et lentement, car il apprend un nouvel alphabet et n'a jamais écrit en lettres cursives.</p>	<p>La difficulté persiste malgré des contextes d'apprentissage riches et variés. Ex. : L'élève écrit lentement et avec difficulté compte tenu de ses problèmes de motricité fine.</p>
<p>La difficulté n'existe qu'en langue seconde. Ex. : L'élève a de la difficulté à prononcer certains sons de la langue seconde.</p>	<p>La difficulté existe en langue maternelle. Ex. : Le langage de l'élève n'est pas intelligible dans sa langue maternelle.</p>
<p>La difficulté est irrégulière. Ex. : L'élève est parfois distrait, car il est surchargé d'information nouvelle.</p>	<p>La difficulté est régulière. Ex. : L'élève est souvent distrait compte tenu de son déficit d'attention.</p>
<p>La difficulté n'entrave pas de façon majeure les progrès dans les apprentissages de l'élève. Ex. : L'élève n'arrive pas à suivre certaines consignes et à accomplir certaines tâches en raison d'un vocabulaire inconnu.</p>	<p>La difficulté entrave de façon majeure les progrès dans les apprentissages de l'élève. Ex. : L'élève n'arrive pas à suivre l'ensemble des consignes et à accomplir l'ensemble des tâches compte tenu de ses problèmes cognitifs.</p>

Il importe d'observer les difficultés sans délai. Un repérage et une intervention trop tardifs peuvent avoir des conséquences à long terme pour les élèves. À l'inverse, il importe aussi de ne pas sauter aux conclusions trop rapidement, ce qui pourrait porter préjudice aux élèves. En effet, le comportement ou la performance scolaire peuvent être le reflet d'un choc relatif à l'adaptation ou aux processus normaux d'apprentissage de la langue et d'intégration scolaire et sociale.

Lors d'une évaluation professionnelle, la compétence langagière des élèves pendant des interactions orales ne doit pas être assimilée à leur compétence à accomplir une tâche scolaire. De la même manière, un manque d'habiletés langagières en français ne doit pas être confondu avec un manque d'habiletés cognitives.

Que les élèves en processus d'intégration linguistique, scolaire et sociale soient ou non à risque ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, il importe de les évaluer périodiquement et de suivre leur évolution et leurs progrès pour s'assurer qu'ils reçoivent un enseignement et des services adéquats. En cas de classement inapproprié, il est tout à fait envisageable de réintégrer dans les classes ordinaires les élèves de classes spécialisées.